

ORGANISATION DES FORMATIONS

A l'exception des formations BU, toutes les formations sont gérées via la plateforme **ADUM**

Chaque doctorant **est tenu de suivre une formation de 120 heures sur 4 ans**. Ce qui équivaut à 30 heures de formation par an sur 4 ans. La formation inclut les conférences, les colloques et les manifestations organisés par les centres de recherche, la participation à l'organisation d'événements de la Faculté de Droit, l'enseignement à l'éthique universitaire et l'éthique de la recherche. Le doctorant **doit s'inscrire préalablement** aux formations auxquelles il souhaite assister via **ADUM** (rubriques : formations, catalogue) et signer l'attestation de présence disponible sur le lieu de la formation. **Les inscriptions aux formations organisées par les bibliothèques d'UT1 (Recherche documentaires et publication), se font sur le site de la bibliothèque.**

Dans le cas d'une formation non dispensée par UT1, le doctorant doit créer la formation via ADUM (rubriques : formations, catalogue, ajouter une formation hors catalogue) et faire signer **l'attestation de présence de formation hors catalogue**. **En cas de non inscription les heures ne seront pas comptabilisées.**

Remarques :

- Si toutes les heures n'ont pas été réalisées au cours de l'année, elles seront reportées l'année suivante.
- Les formations réalisées les années précédentes et enregistrées sur ADUM se cumulent et s'ajoutent à celles de l'année en cours.
- Chaque doctorant peut valider ses formations et participations aux colloques réalisées, sur justificatif de présence.
- Les doctorants peuvent suivre des formations ou des colloques "hors catalogue" (qui ne sont pas sur ADUM) ainsi que dans différentes universités (attention il faut créer la formation comme indiqué plus haut).

FORMATIONS DISPENSÉES PAR LES SERVICES DE L'UNIVERSITÉ

Les doctorants doivent **obligatoirement** suivre au moins une formation parmi chaque groupe ci-dessous, **excepté les deux derniers (qui sont facultatifs)**.

SUITE DE CARRIÈRE ENTREPRENARIAT	Modules Préparation à la Profession d'Universitaire : <ul style="list-style-type: none"> • Préparation à l'audition de la maîtrise de conférence • Conférences d'agrégation • Préparation à l'audition pour le professorat (Art 46.1 et 46.3) Module insertion professionnelle et carrière : <ul style="list-style-type: none"> • Journées Rencontres « Entrepreneuriat Étudiant » (SUIO-IP) • Initiation à la culture économique de l'entreprise • Communication et prise de parole en public • Bilan de compétences et projet professionnel (SUIO-IP)
QUESTIONS PÉDAGOGIQUES L'UNIVERSITÉ	Modules Méthodes des Sciences sociales (LASSP) Module « Partage d'expérience » (TICEA - ED) Modules « S'outiller pour enseigner » (TICEA - ED)
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET ÉDUCATION	Atelier « Créer et gérer sa bibliographie » (Zotero) Atelier « Structurer sa thèse » (Feuille de style sur Mac ou PC) Atelier Faire de la veille sur les bases de données juridiques » Atelier « Publier sa thèse » Atelier « Jeune chercheur, futur publiant » Atelier « Que peut la science ouverte pour moi ? » - <i>nouveau</i> Atelier « Droit d'auteur pour l'enseignement et la recherche » - <i>nouveau</i>
INTERNATIONAL	Module Formation langues étrangères Module Formation en langue française
INTERDISCIPLINAIRE / MULTIDISCIPLINAIRE	Module Ateliers et Rencontres Histoire du Droit
ACQUISITION DES SAVOIRS	Module « Ma thèse en 180 secondes »

Les doctorants doivent suivre par année les formations suivantes :

Première année	<p align="center">Un atelier (au choix) obligatoire</p> <p align="center">Atelier « Créer et gérer sa bibliographie » (Zotero) ou Atelier « Faire de la veille sur les bases de données juridiques »</p>
Deuxième année	<p align="center">Un atelier obligatoire</p> <p align="center">Atelier « Structurer sa thèse » (Feuille de style sur Mac ou PC)</p>
Troisième année	<p align="center">Un atelier conseillé</p> <p align="center">Atelier « Jeune chercheur, futur publiant » ou Atelier « Que peut la science ouverte pour moi ? »</p>
Quatrième année	<p align="center">Un atelier conseillé</p> <p align="center">Atelier « Publier sa thèse »</p>

FORMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE



BU - Doctorants : participez à l'atelier "Jeune chercheur, futur publiant !"

AGENDA DES MANIFESTATIONS
SCIENTIFIQUES DES CENTRES DE
RECHERCHE



AGENDA DES MANIFESTATIONS
SCIENTIFIQUE DE L'ÉCOLE DOCTORALE

**Présentation Association Nationale des
Avocats et élèves-Avocats Docteurs en
Droit**

**Veille de l'Institut de Droit Privé - Mardi 2
février 2021**

2021

**"La volonté", colloque franco-italien
organisé par le CTHDIP**